

Descriptif succinct de l'expérience :

La plate-forme de service de proximité aux Très Petites Entreprises a été créée en 2006. Elle résulte d'une volonté politique forte et d'un travail d'échanges entre des territoires d'Irlande et de Finlande sur les dispositifs innovants en matière d'accueil et d'accompagnement des Très Petites Entreprises en milieu rural.

Elle consiste à offrir aux TPE du territoire et aux porteurs de projets un « guichet unique » pour répondre à leur besoin. Le Pays de Figeac propose ainsi un accompagnement individuel intersectoriel, inter institutionnel, transversal et global aux différents porteurs de projets.

Localisation de l'opération :
Pays de Figeac, du Ségala au Lot-Célé
(France)

Données de cadrage :
69 communes – 38.239 habitants
43 hab/km²

Contact :
Bénédicte DUPRE
Pays de Figeac
1 avenue Jean Jaurès - BP 86
46103 FIGEAC CEDEX
05 65 34 78 67
contact@pays-figeac.fr
www.pays-figeac.fr

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure**Combinaison d'un contexte économique particulier ...**

En 2005, à l'instar du reste du département, le territoire connaît un regain démographique migratoire qui s'accompagne cependant d'un vieillissement marqué de sa population et plus particulièrement de ses actifs, dont le départ à la retraite dans les dix années à venir laisse présager une diminution préoccupante des ressources en main d'œuvre.

Ainsi, les petites entreprises qui constituent l'essentiel du tissu économique local et dont le marché se développe au regard des besoins d'une population plus nombreuse et plus âgée, connaissent d'ores et déjà des difficultés à trouver de la main-d'œuvre, conséquence d'un taux de chômage inférieur à 8 % (en 2005).

De plus, les Très Petites Entreprises (moins de 20 salariés) du territoire ont peu accès aux outils qui leur sont proposés par les structures proposant un appui économique.

... et d'une forte volonté politique

Lors de la réflexion sur la Charte de Développement du Territoire, l'importance des très petites entreprises sur notre territoire est apparue telle, que parmi les 25 mesures identifiées une concerne uniquement le soutien aux Très Petites Entreprises.

Une fois le Contrat signé en février 2005 l'Association a souhaité engager un certain nombre d'actions d'ensemble (infrastructure économique, culture, habitat, tourisme...) dont une spécifique vers les Très Petites Entreprises qui représentent environ 2.800 entreprises tous secteurs confondus sur le territoire du Pays de Figeac.

L'Association a engagé un travail de concertation avec les principaux partenaires économiques dès 2005 et s'est appuyée sur le programme européen piloté par la Région Midi Pyrénées, pour asseoir un partenariat solide.

Facteur déclenchant de l'action

- Volonté politique forte
- Accessibilité à des financements
- Implication des Chefs d'entreprises

Objectifs de l'actionTransversaux :

- Optimiser les outils existants
- Développer des actions qui répondent aux besoins des entreprises du territoire
- Permettre aux entreprises de trouver une réponse personnalisée à leurs attentes
- Mobiliser les entreprises du territoire.

Thématiques :

- Favoriser l'attractivité du territoire pour de nouveaux actifs
- Favoriser la transmission - reprise
- Faciliter les recrutements
- Développer l'apprentissage
- Développer la relation entreprise
- Favoriser l'emploi des jeunes
- Accroître les compétences des chefs d'entreprises et de leurs salariés.

Publics visés

- Les entreprises de moins de 20 salariés
- Les porteurs de projets

Procédures et modalités d'actions

La mise en place de la plateforme de services aux Très Petites Entreprises s'est concrétisée par la signature d'une Convention Cadre entre l'Association pour le Développement du Pays de Figeac et les principaux partenaires de l'économie, de l'emploi et de la formation. Elle comporte deux composantes dans son fonctionnement :

1 - Accueil, orientation et suivi des porteurs de projets et entreprises

2 - Opérations de dynamisation économique à maîtrise d'ouvrage :

- Pays de Figeac : Place aux jeunes, étude formation par alternance, recensements locaux...
- Partenaires : transmission-reprise, qualité commerces, Clubs d'entreprises...
- Collective : forum des entrepreneurs, réseau hébergeurs pour apprentis, enquête besoin RH,...

Les partenaires associés à cette action

Membres du service TPE : CCI du Lot, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, Chambre d'Agriculture du Lot, DDTEFP, Association Mode d'Emplois, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Maison de la Formation, ADEFPAT, Maison Commune Emploi Formation de Figeac, Pôle emploi, Conseil Général du Lot

Partenaires associés : MPI, MIDACT, Mission locale

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

- Programme ADEP (Interreg IIIC) 2005/2006, Conseil Régional 29.533 €, Feder 29.533 €
- Programme « Emploi & Territoire » 2006/2008, Conseil Régional 135.000 €, FSE 135.735 €, DDTEFP 19.000 €, Conseil Général du Lot 37.970 €
- Programme « Massif Central » 2008/2010, Feder 107.266 €, Conseil Régional 74.870 €, Conseil Général du Lot 20.280 € notifiés.
- Programme RIDER (Interreg IVB) 2009/2011, Feder 210.750 €, Conseil Régional 43.398 € notifiés.

En 2010, le budget prévisionnel du service TPE, toutes charges incluses (frais structure, personnel direct, personnel indirect, opérations, communication...) s'élève à 271 K€ avec un taux de financement de 79 %.

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

- Mobilisation partenariale : Accessibilité à des financements, implication des chefs d'entreprises, présence terrain, légitimité politique, mise en place d'opérations collectives
- Recrutement du coordinateur TPE : Personne avec expérience, profil entreprises.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

- ♦ Présence sur le terrain, contact avec les entreprises
- ♦ Implication de chefs d'entreprises dans le dispositif
- ♦ Effet réseau
- ♦ Outils multi partenarial et intersectoriel
- ♦ Reconnaissance et soutien des partenaires institutionnels

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

- Pour l'accueil et l'accompagnement des entreprises et porteurs de projets :
 - 100 à 120 concernés par an,
 - 30 à 50 projets aboutis par an.
- Pour les opérations de dynamisation économiques :
 - 18 mises en place depuis 2007,
 - 300 à 400 entreprises ou porteurs de projets concernés par an
- Mobilisation :
 - partenariale : présence quasi permanente des membres
 - élus : une identification réelle intervenue en 2009
 - entreprises : implication dans le dispositif en constante croissance.

Les perspectives

Consolider et structurer l'offre d'accueil, développer les outils RH inter entreprises et la GTEC (gestion territoriale des emplois et des compétences), mettre en place des outils collectifs de suivi des entreprises, créer une e-vitrine